



# Familles entrepreneuriales européennes

ETUDES DE CAS : BELGIQUE, FRANCE, SUISSE

**Structuration de l'actionnariat familial, transmission d'entreprises familiales, localisation et rôle des holdings, investissements productifs à l'étranger, choix de résidence...**: quelles réponses apporter aux problématiques patrimoniales spécifiques des familles entrepreneuriales ?

**Patrice Lefèvre-Péaron,**

Jeantet, Genève

**Manoël Dekeyser,**

Dekeyser & Associés, Bruxelles

**Dr. Marcel Widrig,**

PwC, Zurich

**Sophie Limbioul,**

Manager, PwC, Genève

**Denis-Emmanuel Philippe,**

Bloom Law, Bruxelles & Luxembourg

**Philippe Portier,**

Jeantet, Paris

- Les solutions de corporate governance et de transmission d'entreprises familiales
- Les stratégies de choix de résidence des membres de la famille
- Les stratégies de localisation des holdings
- Les montages utilisés pour les investissements productifs à l'étranger
- Structuration de l'actionnariat familial : holding, pacte, société en participation ?
- Quel est l'impact de la nouvelle mesure anti-abus générale de la Directive mère-filles ?
- Une holding peut-elle encore avoir son siège social auprès d'une société de domiciliation ?
- Quel est l'enjeu du nouveau paquet européen de mesures anti-évasion fiscale ?
- Pourquoi recourir à une fondation ?
- Les structures luxembourgeoises pour les familles entrepreneuriales européennes

# Familles entrepreneuriales européennes

8.50 |

Allocution d'ouverture par le président de séance

## LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES SPÉCIFIQUES DES FAMILLES ENTREPRENEURIALES ET LES RÉPONSES APPORTÉES

9.00 | **Manoël Dekeyser**, Associé, Dekeyser & Associés, Bruxelles

### Familles entrepreneuriales belges / établies en Belgique

Comment s'organisent-elles face aux problématiques actuelles ?  
Quelles stratégies et solutions mettent-elles en œuvre ?

- Défis juridiques et fiscaux au niveau national et international : quelles sont les préoccupations de court et de long terme des familles entrepreneuriales belges en Belgique ?
- La Belgique et les familles entrepreneuriales étrangères : une juridiction toujours aussi accueillante ?
- Les solutions/véhicules adoptés pour la family/corporate governance et la transmission des entreprises familiales : emploi de fondations, de sociétés, de trusts...?
- Les stratégies habituelles de choix de résidence des membres de la famille
- Les stratégies de localisation des holdings ; problématiques de substance et de lieu de direction effective
- Les montages utilisés pour l'acquisition d'entreprises / investissements productifs à l'étranger (outbound investments depuis la Suisse) vers des marchés tels que : Europe, Amérique Latine, Etats-Unis, Asie du Sud-Est...

10.10 | **Patrice Lefèvre-Péaron**, Associé, Jeantet, Genève

### Familles entrepreneuriales françaises / établies en France

Comment s'organisent-elles face aux problématiques actuelles ?  
Quelles stratégies et solutions mettent-elles en œuvre ?

- Défis juridiques et fiscaux au niveau national et international : quelles sont les préoccupations de court et de long terme des familles entrepreneuriales françaises / résidentes en France ?
- La France et les familles entrepreneuriales étrangères : une juridiction un peu plus accueillante depuis quelques années ?
- Les solutions/véhicules adoptés pour la family/corporate governance et la transmission des entreprises familiales : emploi de fondations, de sociétés, de trusts...
- Les stratégies de choix de résidence des membres de la famille
- Les stratégies de localisation des holdings ; problématiques de substance et de lieu de direction effective
- Les montages utilisés pour l'acquisition d'entreprises / investissements productifs à l'étranger (outbound investments depuis la Suisse) vers des marchés tels que : Europe, Amérique Latine, Etats-Unis, Asie du Sud-Est...

11.00

Pause-café

11.30 | **Dr. Marcel Widrig**, Partner, PwC, Zurich  
**Sophie Limbioul**, Manager, PwC, Genève

### Familles entrepreneuriales suisses / établies en Suisse

Comment s'organisent-elles face aux problématiques actuelles ?  
Quelles stratégies et solutions mettent-elles en œuvre ?

- Défis juridiques et fiscaux au niveau national et international : quelles sont les préoccupations de court et de long terme des familles entrepreneuriales suisse / résidentes en Suisse ?
- La Suisse et les familles entrepreneuriales étrangères : une juridiction toujours aussi accueillante ?
- Les solutions/véhicules adoptés pour la family/corporate governance et la transmission des entreprises familiales : emploi de fondations, de sociétés, de trusts...
- Les stratégies de choix de résidence des membres de la famille
- Les stratégies de localisation des holdings ; problématiques de substance et de lieu de direction effective
- Les montages utilisés pour l'acquisition d'entreprises / investissements productifs à l'étranger (outbound investments depuis la Suisse) vers des marchés tels que : Europe, Amérique Latine, Etats-Unis, Asie du Sud-Est...

12.30

Déjeuner

## ACTIONNARIAT FAMILIAL, EMPLOI DES FONDATIONS, NOUVELLES PROBLÉMATIQUES LIÉES AUX HOLDINGS

14.20 | **Philippe Portier**, Associé, Jeantet, Paris

**Structuration de l'actionnariat familial et de la "gouvernance" familiale : holding, pacte, société en participation... ?**

15.10 | **Denis-Emmanuel Philippe**, Avocat aux Barreaux de Bruxelles et de Luxembourg, Bloom Law, Maître de conférences à l'Université de Liège

**Choix de la localisation de la holding et rôle de la holding (substance) : quelles réorganisations nécessaires dans le nouveau contexte ?**

- Quel est l'impact pratique de la nouvelle mesure anti-abus générale de la Directive mère-filles (implémentée au Luxembourg par la loi du 18 décembre 2015)
  - Faut-il que la holding exerce une activité de financement intra-groupe ou preste des services à ses filiales?
  - Faut-il que la holding détienne plusieurs participations ?
  - Faut-il documenter les motivations économiques d'une structure holding au sein de l'UE ?
- Une holding peut-elle encore avoir son siège social auprès d'une société de domiciliation ?
- Quelle est la juridiction la plus attractive pour les holdings ? Tableau comparatif (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Chypre, etc)
- Quel est l'enjeu du nouveau paquet de mesures anti-évasion fiscale (proposition de Directive du 28 janvier 2016) pour les holdings établies au sein de l'UE ?
  - Règle CFC
  - Clause de switch-over,...

15.50

Pause-café

16.10 | **Manoël Dekeyser**, Associé, Dekeyser & Associés, Bruxelles

**Les fondations : pourquoi une fondation ? Quelle juridiction choisir ?**

Qu'apporte la fondation à la cohésion de l'actionnariat, à la concentration du droit de vote, à la transmission familiale de l'entreprise?

16.30 | **Denis-Emmanuel Philippe**, Avocat aux Barreaux de Bruxelles et de Luxembourg, Bloom Law, Maître de conférences à l'Université de Liège

**Les structures luxembourgeoises pour les familles entrepreneuriales européennes**

- L'utilisation de la SPF comme véhicule de détention d'un patrimoine privé (portefeuille-titres)
- Le recours à une SOPARFI comme structure holding (participations de contrôle dans des sociétés opérationnelles)
- Les compartiments dédiés de SICAV luxembourgeoises
- L'utilisation de structures luxembourgeoises par des familles belges : impact de la nouvelle taxe Caïman et des échanges automatiques d'informations financières

17.10

Fin de la conférence



# Familles entrepreneuriales européennes

## Informations pratiques

### Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11  
 par fax: +41 (0)22 849 01 10  
 par e-mail: info@academyfinance.ch  
 par courrier: Academy & Finance SA,  
 16, rue Maunoir CP 6069, CH-1211 Genève 6  
 www.academyfinance.ch

### Lieu de la conférence

Hôtel le Royal  
 12 boulevard Royal, Luxembourg

### Prix

890 euros  
 Inscriptions supplémentaires : - 50%

### Inscription et paiement

Règlement par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. S'il vous est impossible de payer par carte de crédit nous accepterons un paiement par virement bancaire. Veuillez dès lors le mentionner sur le bulletin d'inscription ou envoyez-nous un email à l'adresse info@academyfinance.ch. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

### Annulation

Les annulations reçues avant le 12 mars 2016 seront remboursées à hauteur de 80%. Les annulations reçues entre le 12 et le 26 mars 2016 seront remboursées à hauteur de 50% du prix de l'inscription. Les annulations reçues après le 26 mars 2016 ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

## Bulletin d'inscription

**OUI, je m'inscris à la conférence "Familles entrepreneuriales européennes" à Luxembourg le mercredi 13 avril 2016.**

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

### 1<sup>ER</sup> INSCRIT

Prénom et nom.....  
 Fonction.....  
 E-mail.....

### 2<sup>ÈME</sup> INSCRIT (-50%)

Prénom et nom.....  
 Fonction.....  
 E-mail.....

Société.....  
 Adresse.....  
 Code postal.....Ville.....  
 Tél ..... Fax.....

Mastercard  VISA  AMEX   
 N° de carte: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Date d'expiration: \_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Nom du détenteur de la carte .....  
 Adresse du détenteur de la carte AMEX .....

Date ..... Signature.....